

## Mentions légales

### Avec la MagiCard de Magiclub Voyages : partez en vacances en toute tranquillité... et payez de 3 à 20 fois \*\*

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Exemple d'utilisation courante (hors assurances facultatives) de 500 € (en une seule fois et sans utilisation ultérieure) égale au montant total du crédit : 12 mensualités de 45 € puis une 13<sup>ème</sup> mensualité de 13,38 €. TAEG révisable : 20,59 %. Montant total dû : 553,38 €. Taux débiteur révisable : 18,72 %. Coût du crédit : 53,38 €. Durée maximum du crédit : 13 mois. Coût mensuel de l'assurance (inclus dans la mensualité \*\*) : 2,03 € pour DIM, 3,04 € pour DIM+CHOM et 3,30 € pour Senior. Coût total de l'assurance: 14,34 € pour DIM, 21,92 € pour DIM+CHOM et 23,89 € pour Senior. TAEA : 5,99 % pour DIM, 9,10 % pour DIM+CHOM, 9,91 % pour Senior.\*\*

### **Vous aurez la possibilité de payer vos vacances au comptant ou à crédit en plusieurs fois avec la Magicard\*. Elle est gratuite et valable cinq ans.\*\***

Pour cela merci de vous déplacer dans nos bureaux avec vos documents originaux :

- Un justificatif de domicile : votre dernière quittance de loyer + votre dernière facture d'électricité. (Pour les propriétaires : la taxe foncière + dernière facture d'électricité)
- Un justificatif de revenus : votre dernier bulletin de salaire (Avis d'imposition pour les retraités).
- Un justificatif d'identité en cours de validité : votre carte d'identité ou passeport européen / carte de séjour de 10 ans pour les autres nationalités.
- Un R I B
- Un acompte de minimum 100€/personne en cas d'achat vol sec ou 30% en cas de circuit, séjour, croisière pour toute création de Magicard.

\*Offre sous réserve d'acceptation, valable à partir de 150 euros de crédit, réservées aux clients détenteurs du crédit renouvelable lié à la Magicard dans la limite du disponible de la réserve Achats, limité à 4500€ lors d'une première commande. Valable pour les personnes en CDI, fonctionnaires titularisés, retraités, commerçants depuis plus de 3 ans avec minimum 1200€/mois de revenus net imposables. Pour les autres contrats de travail merci de vous renseigner auprès de nos conseillers pour un autre mode de paiement.

\*\*Exemple d'utilisation particulière proposée : pour un montant total du crédit de 1300,00 €, après un apport de 23.08% de ce montant soit 300,00€, vous réglez 20 mensualités de 58.82€ (hors assurances facultatives). Montant total dû : 1476,43 €. TAEG fixe : 21.20 %.

- Crédit gratuit de 5 ou 10 mois pour les circuits, séjours et croisières (hors assurances facultatives)\*\* : Pour un achat de 500 € égal au montant du crédit, vous réglez 10 mensualités de 50€. Montant total du crédit : 500 €. TAEG fixe 0 %. Taux débiteur fixe 0%. Montant total dû : 500€. Coût du crédit : 0 €. Coût du crédit à la charge du vendeur.

Offre valable à partir du 01/12/2018, réservée aux clients déjà détenteurs du crédit renouvelable souscrit auprès de FRANFINANCE (RCS Nanterre 719 807 406) - Intermédiaire en assurances inscrit à l'ORIAS - N°07 008 346 - Assurances souscrites auprès de SOGECAP et SOGESSUR, entreprises régies par le Code des Assurances. FRANFINANCE, SOGECAP et SOGESSUR sont des filiales du Groupe SOCIETE GENERALE. Le vendeur est intermédiaire de crédit non exclusif de FRANFINANCE. Si une carte est associée à votre crédit renouvelable, celle-ci vous permet de régler vos achats au comptant ou à crédit lors de vos passages en caisse. Conditions en vigueur au 01/04/2018. \*\* Avec l'assurance, le montant de l'échéance reste inchangé, la durée de remboursement est allongée et le montant total dû augmente.